CDHAT

HABITAT · AMÉNAGEMENT · TERRITOIRES

Ensemblier de solutions pour
un habitat & des territoires durables

AU SERVICE
DE L'HABITAT ET DES TERRITOIRES

Depuis 67 ans, notre organisme associatif, le CDHAT, accompagne, au quotidien, les collectivités, les professionnels, les institutions et les particuliers dans leurs projets d'aménagement des territoires et d'amélioration de l'habitat.

Plus de 70
collaborateurs
aux profils variés

7
agences locales
en Normandie et en Bretagne

NOS VALEURS

- L'expertise, le professionnalisme et la réflexion reconnus des collaborateurs
- Les aptitudes des équipes à proposer des solutions toujours plus fiables, durables et pérennes aux porteurs de projets
- La confiance et la transparence
- Le suivi et l'opérationnalité des projets
- La simplicité de l'organisation et des relations humaines
- L'esprit d'équipe et de solidarité
- L'écoute, le dynamisme et l'innovation

NOS ENGAGEMENTS

- Construire des solutions durables garantissant leurs besoins
- Développer les compétences de ses collaborateurs pour répondre précisément aux attentes des clients
- Garantir des services reposant sur l'écoute, la réactivité, l'efficacité et le résultat
- Privilégier la relation client et la proximité en mobilisant les savoir-faire des équipes.

NOS ACTIONS RESPONSABLES

- Actions de sensibilisation auprès de nos partenaires et les porteurs de projets
- Contribution à la protection de l'environnement et des problèmes de pollution
- Coopération avec les organismes publics engagés dans la protection de l'environnement (ADEME, Anah, CAUE ...)
- Promotion des actions de sensibilisation et de formation à la protection de l'environnement pour nos collaborateurs
- Amélioration continue des habitudes environnementales de notre organisme

NOTRE MISSION

ACCOMPAGNER
LES COLLECTIVITÉS, LES PARTICULIERS, LES COPROPRIÉTÉS,
AUTOUR DES GRANDES THÉMATIQUES :

- **la rénovation énergétique**
- **l'adaptation du logement à la perte d'autonomie**
- **l'accompagnement social lié au logement**
- **la reconquête des centres villes et centres-bourgs**
- **la réhabilitation de bâtiments communaux**
- **la conduite de politiques de l'habitat**

110
études d'amélioration de l'habitat

136
suivis-animations
d'OPAH - OPAH RU - OPAH RR - PIG…

31 000
logements améliorés ou créés

370
collectivités accompagnées dans
la réhabilitation ou la construction
de plus de **1400** locaux communaux

#Chiffres clés 2022
Amélioration de l'habitat

9 787
personnes renseignées

2 353
logements améliorés

83,97 M€
de travaux engagés

29,88 M€
d'aides accordées

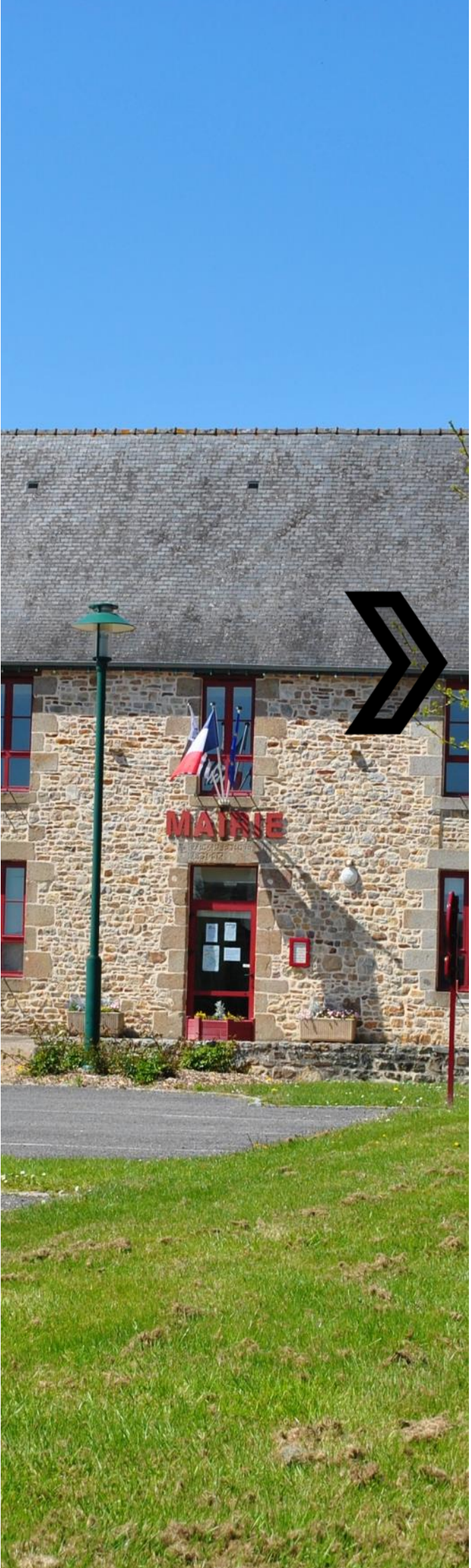

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

- Politiques locales de l'habitat
- Opérations d'amélioration de l'habitat
- Renouvellement urbain
- Logements locatifs et équipements communaux
- Actions sociales liées au logement

POLITIQUES LOCALES DE L'HABITAT

Parce que votre territoire est spécifique, nous réalisons les analyses socio-économiques présentant les atouts et handicaps de votre territoire, permettant ainsi de proposer le programme d'actions répondant aux besoins dans un souci de développement et d'amélioration durable de la qualité de vie de ses habitants.

Nous vous apportons les éléments concrets d'aide à la décision y compris les possibilités de financement.

PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES ÉTUDIÉES :

- L'accueil selon les types de population (actifs, personnes âgées, jeunes, populations défavorisées, personnes handicapées ou à mobilité réduite...)
- L'équilibrage de l'offre en logement (part entre le locatif et accession, types de logement selon la typologie des foyers que l'on souhaite maintenir ou accueillir...)
- Le niveau d'équipement (inconfort, insalubrité, vacances...)
- Logement et emploi...

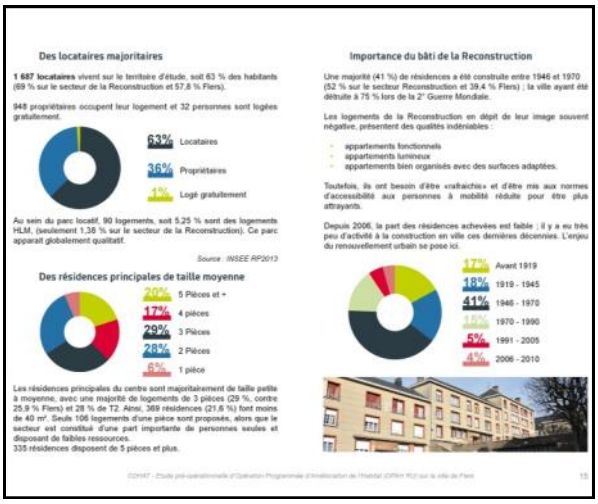

NOS PRESTATIONS :

- Etudes pré-opérationnelles d'OPAH
- Etudes-Actions-Habitat
- Elaboration de PLH (Programme Local de l'Habitat) et PDH (Programme Départemental de l'Habitat)
- Etudes spécifiques (logements des jeunes, des travailleurs saisonniers, vacance de logements...)
- Etudes de stratégie foncière...

Infos+ : cdhat.fr

OPÉRATIONS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les opérations (et autres dispositifs) d'amélioration de l'habitat* ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie (économies d'énergie, adaptation du logement à la perte d'autonomie, sortie d'insalubrité, réhabiliter pour mieux louer...) et de valoriser le patrimoine.

Lancées en concertation avec les collectivités, l'Etat, la Région, les Départements et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), ces opérations permettent aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs de bénéficier :

- D'aides financières
- D'une assistance administrative et technique

Une convention est signée entre les différents partenaires précisant les objectifs et les moyens du dispositif limité dans le temps.

NOS PRESTATIONS :

Le CDHAT assure les deux prestations de mise en oeuvre de ces opérations :

- **Etude pré-opérationnelle** : à partir de l'analyse du territoire, définition des objectifs quantitatifs et qualitatifs, des thèmes à traiter ainsi que des moyens à mettre en oeuvre

- **Le suivi-animation** (mise en place opérationnelle) :
  Information des propriétaires : conception-réalisation de la campagne de communication, mise en place de permanences d'information
  Assistance au montage des projets : études de faisabilité technico-économique, plans, conseils en aménagement, établissement du plan de financement, montage des dossiers de demande d'aides

** OPAH (OPAH, OPAH-RU, OPAH-RR, OPAH Copropriétés), PIG, Permanences Habitat, PTRE...*

RENOUVELLEMENT URBAIN

Restaurer l'attractivité des centres villes / bourgs

Fort de ses compétences pour mener des études juridiques, techniques et financières, le CDHAT accompagne les collectivités et les communes dans leur démarche de projet de renouvellement urbain.

ETUDES OU MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

- Etudes préalables à la mise en place d'une OPAH-RU
- Missions de suivi-animation pluriannuelle (OPAH-RU, OPAH Copropriétés fragiles)
- Accompagnement des copropriétés fragiles (POPAC, Habiter Mieux Copropriété)
- Etudes d'îlots, DUP Travaux
- Requalification d'immeubles ou d'îlots en dureté immobilière
- Actions coercitives, procédures de péril et d'insalubrité, ORI, travaux d'office, RHI-THIRORI
- Repérages / investigations, diagnostics en marchant

DANS LE CADRE D'UN PROJET GLOBAL DE RECONQUÊTE DE CENTRE VILLE / CENTRE-BOURG : vacance de logements, désaffection des commerces, friches, dents creuses, espaces publics peu attractifs, accessibilité, gestion du stationnement, faible place laissée aux piétons et modes déplacements doux...

Le Groupe CDHAT et ses filiales vous accompagnent : de l'étude de vos projets à leur réalisation

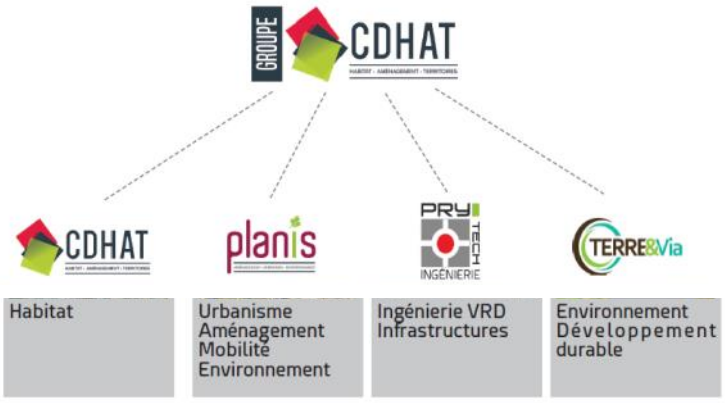

- Etudes d'opportunité et de faisabilité
- Programmes de développement
- Schémas directeurs
- Conception d'aménagement
- Programmation
- Démarches participatives
- Accompagnement de la Maîtrise d'Ouvrage
- Maîtrise d'oeuvre - chiffrages de coûts
- Dispositifs de résorption de l'habitat indigne
- Supports de communication...

LOGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

La création d'un programme de logements locatifs communaux par la réhabilitation d'un bâtiment vacant ou la création d'un programme neuf permet d'apporter une réponse adaptée à la demande locative sur une commune (Logement des jeunes, des seniors, accueil des familles, mixité sociale et générationnelle, besoins en équipements communaux...).

Cette même prestation peut également être mise en place pour répondre aux besoins en équipements communaux : mairies, commerces, cabinets médicaux ...

Les collectivités locales peuvent bénéficier de financements aidés pour monter de telles opérations.

Le CDHAT est à votre service pour :

- Définir la nature du projet en fonction des objectifs visés
- Estimer les coûts et monter les plans de financement
- Assister les élus dans l'ensemble des démarches administratives et financières.

NOTRE INTERVENTION :

- **L'étude de faisabilité technico-financière** permettant de déterminer le programme et ses différents paramètres techniques et financiers.
- **L'AMO** (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) qui appuie la collectivité dans le suivi nécessaire au bon déroulement de l'opération (maîtrise des dépenses, du planning, du montage administratif des dossiers de financement).

ACTIONS SOCIALES LIÉES AU LOGEMENT

En partenariat avec les pouvoirs publics, le CDHAT a développé un savoir-faire visant à prévenir les risques d'expulsion, gérer les conflits entre propriétaires et locataires et reloger les familles en difficultés.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION :

- Relogement de familles en grandes difficultés : MOUS (Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale). Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire qui a pour objet d'élaborer la solution de logement la mieux adaptée à la situation des personnes défavorisées en très grande difficulté
- ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) : la mission a pour objet l'accompagnement individuel de ménages dans le traitement de leurs difficultés liées au logement
- Production de logements sociaux dans le cadre d'opérations d'amélioration de l'habitat à l'initiative des collectivités locales
- Dispositif SOLIBAIL : vise à mobiliser une offre de logements temporaires à partir d'un parc privé, pour des ménages sortant d'hôtels ou de structures d'hébergement ou connaissant des situations rendant difficile l'accès à un logement ordinaire avec un bail classique.

LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS D'ACCOMPAGNEMENT :

- La recherche et l'accès au nouveau logement
- Appropriation du logement
- Mise en place d'un travail d'Action Educative Budgétaire
- Favoriser l'instauration de bonnes relations de voisinage et la participation du foyer à la vie de quartier.

L'ensemble de ces missions sont assurées par nos Conseillères en Economie Sociale Familiale.

SERVICES AUX PARTICULIERS

- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs

Infos+ : cdhat.fr

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

Réduisez vos dépenses énergétiques et adaptez votre logement à la perte d'autonomie.

Vous êtes propriétaire occupant et vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration ou d'adaptation de votre résidence principale ? Sous certaines conditions, et selon votre projet, des aides financières nationales et locales peuvent vous être attribuées.

Nos conseillers spécialisés en Habitat sont à votre écoute pour :

- vous informer sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre et, dans certains cas, réaliser une étude technico-économique
- établir un plan de financement prévisionnel prenant en compte votre apport personnel, vos prêts éventuels et les subventions possibles
- monter votre dossier de demande de subvention et assurer son suivi.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Restaurez votre logement pour mieux le louer

Afin de pouvoir bénéficier d'aides financières, différentes conditions sont à remplir liées à l'année de la construction du logement concerné et aux types de travaux envisagés. Les travaux doivent permettre de résoudre des situations d'insalubrité ou de dégradation ou améliorer les performances thermiques.

Par ailleurs, l'octroi des aides est conditionné à la signature d'une convention à loyer maîtrisé.

Cette convention, qui peut-être à loyer intermédiaire, social ou très social, fixe un certain nombre d'engagements à respecter quant au montant du loyer et au profil du locataire.

SERVICES AUX COPROPRIÉTÉS

- Copropriétaires
- Syndics

ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS ET LES SYNDICS

AIDE À LA DÉCISION DES SYNDICATS DE COPROPRIÉTÉ

Le CDHAT vous accompagne dans la valorisation de votre copropriété (aide à la décision pré-assemblée générale, élaboration de plans de financement syndicat et individuels après étude des situations des copropriétaires occupants et bailleurs).

OPAH - COPROPRIÉTÉS

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Copropriétés est un dispositif d'aides financières et d'accompagnement technique pour les copropriétaires qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration au sein de leurs parties communes. Les copropriétaires bénéficient de conseils et d'un accompagnement dans leurs projets et dans le montage des dossiers de demandes de subventions.

POPAC

Le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété (POPAC) a pour objectif de remédier aux difficultés rencontrées dans les copropriétés, le plus en amont possible, afin de résorber les dysfonctionnements et éviter ainsi des interventions ultérieures plus lourdes. Le CDHAT accompagne les collectivités pour animer leur POPAC (observatoire du parc et ses problématiques, accompagnement des syndics et des copropriétaires, concertation avec les copropriétaires, animation du réseau des partenaires, valorisation des cours communes des copropriétés...).

MAPRIMERÉNOV' COPROPRIÉTÉ

MaPrimeRénov' Copropriété est une aide de l'État pour les travaux de rénovation énergétique des parties communes qui garantissent une amélioration significative du confort et de la performance énergétique de la copropriété (35% minimum de gain énergétique après travaux). Cette aide peut être bonifiée si, en complément, les travaux permettent de sortir de l'étiquette énergie F ou G (passoire thermique) ou s'ils permettent d'atteindre le niveau bâtiment basse consommation (BBC, soit équivalent à l'étiquette énergie B ou A). Pour aider la copropriété dans son projet, le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage est obligatoire afin de l'accompagner tout au long de ses travaux.

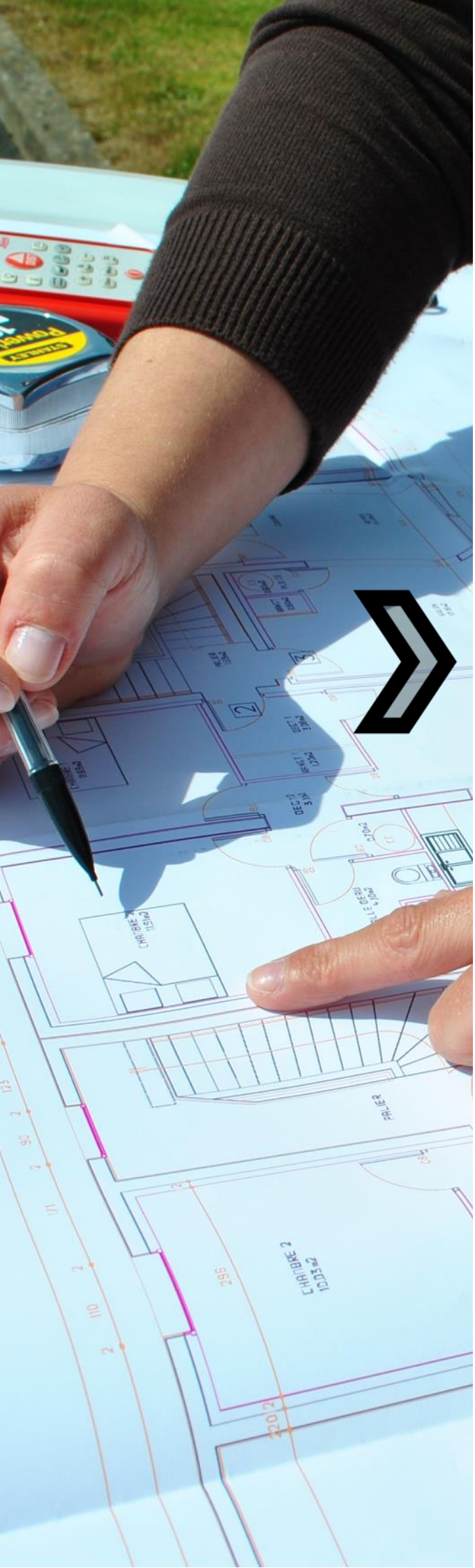

AUTRES SERVICES ET EXPERTISES

EXPERTISES TECHNIQUES & CONSEIL

- Diagnostic adaptation et accessibilité
- Diagnostic accession à la propriété
- Diagnostic décence logement / insalubrité
- Expertise immobilière
- Diagnostic thermographique
- Plan de Prévention des Risques Technologiques

COMMUNICATION / CONCERTATION

- Accompagnement et conseil stratégique
- Schéma directeur de communication et plan d'actions
- Conseil éditorial et rédaction, création graphique
- Stratégie digitale (sites internet, réseaux sociaux, chaînes vidéo)
- Relations presse / médias
- Evénementiel, réalisations audiovisuelles
- Mobilisation des relais et partenaires
- Enquêtes publiques
- Permanences d'information, réunions publiques
- Conception, organisation et animation des formats de concertation : ateliers immersifs, plateformes participatives, balades urbaines, visites de terrain ...
- Bilan de concertation
- Conception d'outils (identité visuelle, site web, lettre et plaquette d'information, affiche, dépliant, palissade culturelle et informative, film-enquête, micro-trottoirs, storytelling ...)

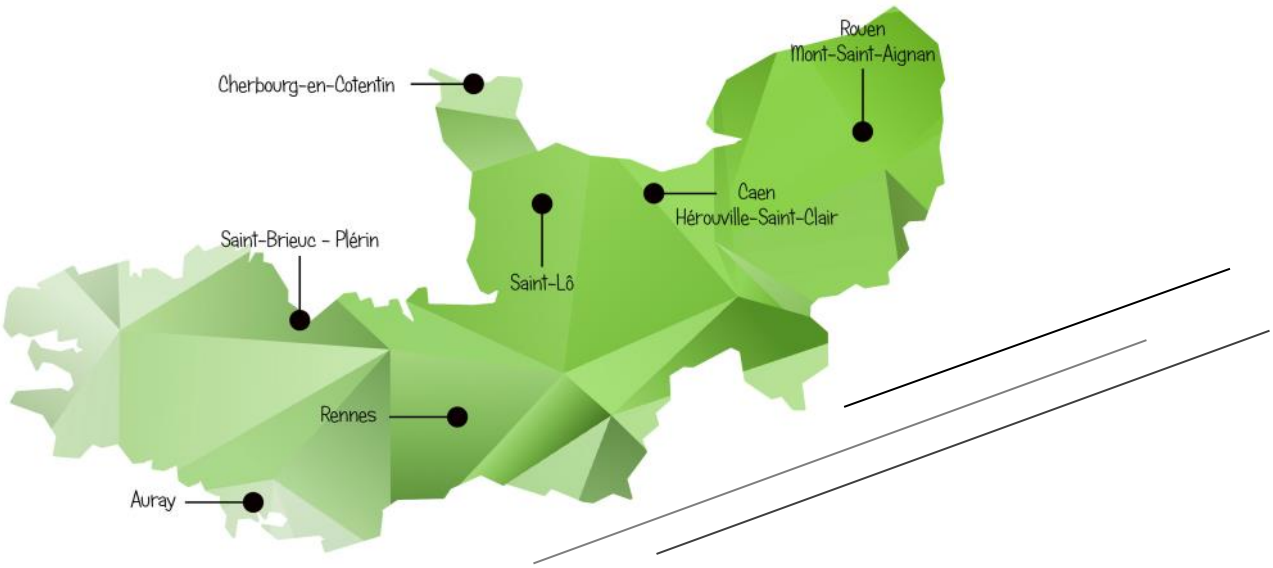

NORMANDIE

MANCHE
SIEGE

Parc d'Activités du Golf
210 rue Alexis de Tocqueville
50000 SAINT-LÔ
Tél : 02 33 75 62 40
contact@cdhat.fr

COTENTIN

52 rue de l'ancien quai
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN
Tél : 02 33 01 72 78
agence.cherbourg@cdhat.fr

CALVADOS - ORNE

28 - 30 avenue de Garbsen
14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Tél : 02 31 53 73 73
calvados-orne@cdhat.fr

SEINE-MARITIME

8 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN
Tél : 02 32 81 91 70
agence76@cdhat.fr

BRETAGNE

ILLE-ET-VILAINE

Immeuble Le Sirius
227 rue de Châteaugiron
35000 RENNES
Tél : 02 99 28 46 50
bretagne@cdhat.fr

CÔTES D'ARMOR

Parc d'activité de l'Arrivée
2 rue François Jacob
Bat A - 3ème étage - Plateau 3-1
22190 PLÉRIN
Tél : 02 96 01 51 91
cotesdarmor@cdhat.fr

MORBIHAN

134 avenue du Général de Gaulle
56400 Auray
Tél : 02 97 31 49 40
morbihan@cdhat.fr

CDHAT
HABITAT · AMÉNAGEMENT · TERRITOIRES

@Groupe_CDHAT

HATÉO RÉSEAU
MEMBRE DU

Conception-Rédaction-Photos : CDHAT - © CDHAT. Janvier 2023